



DELIBERATION N°2026-11

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 10 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix mars à 16h 00, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le cinq mars, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, 5 impasse des Mares, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 04/03/2026, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats et selon le règlement intérieur du syndicat, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 5 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum. Seules les questions à l'ordre du jour de la 1^{ère} réunion sont examinées sans vérification du quorum.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79

Nombre de membres en exercice : 79

Quorum à atteindre en temps normal : $(79/2+1) : 40$

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17



Présents : 17

Mme DUVAL Dominique	Titulaire	CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M. PROVOST Sylvain	Titulaire	CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M. ROY Raymond	Titulaire	CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme PATUREL Cathy	Titulaire	CA Pays de Dreux	OULINS
M. FOUGEROL François	Titulaire	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M. ALBERT Christian	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAULNIERES
M. GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	TREON
M. RIGOURD Daniel	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	VILLIERS LE MORHIER
M. LEMOINE Stéphane	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
Mme VIBOUD Danièle	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	CROTH
M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	GARENNES SUR EURE
Mme JEZEQUEL Annie	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M. ALORY Christophe	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	
M. COURTAT Didier	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M. MORISOT Jean-Marc	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M. DUVAL Alain	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 0

Absents excusés : 2



SEBV – Syndicat mixte Eure Blaise Vesgre

5 impasse des Mares 28500 Sainte-Gemme Moronval | Tél. 02 37 82 38 70 | secretariat@sebv28.fr | www.sebv28.fr

Mme COURCIER Corinne Suppléante de Mme MARAND CA Pays de Dreux AUNAY-SOUS-CRECY
Mme WEILLER Odile Suppléante de M. GOND CC Portes Euréliennes d'Ile de France BRECHAMPS

Également présents (sans voix délibérative) : 0

Mme Cathy Paturel est nommée secrétaire de séance.

Exposé du 1^{er} Vice-Président :

Pour des raisons techniques liées à la fusion, le compte de gestion n'a pas pu être présenté avant la date limite de vote du budget primitif.

L'instruction M57 permet de reprendre de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégrité) les résultats de l'exercice antérieur.

Pour mémoire, le résultat doit être affecté en priorité :

- À l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- À la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- Pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (R002) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Considérant le besoin de financement de la section de fonctionnement, constaté dans le projet de budget primitif, et le déficit d'investissement constaté à la clôture de l'exercice précédent, il est proposé de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 et à son affectation conformément au tableau ci-après :

Les résultats de clôture se présentent donc comme suit :

	RésultatCA 2024	Virement à la section d'invest. en 2024 -1068	Résultat de clôture de l'exercice 2025	Reste à réaliser 2025 (d/r)	Solde des RAR	Chiffres à retenir pour l'affectation du résultat
INVEST	20 234,39 €		-191 627,01 €	242 062,50 233 822,44	-8 240,06 €	-179 632,68 €
FONCT	1 659 365,36 €	355 230,26 €	337 715,41 €			1 641 850,51 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	1 641 850,51 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	179 632,68 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) REC SF	1 462 217,83 €
Ligne 001= -171 392,62 €	
Total affecté au c/ 1068 :	179 632,68 €

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu les dispositions des articles L.2311-5 et R.2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, ;

Vu le compte administratif 2025 du SEBV ;

Vu l'état des restes à réaliser ;

Entendu l'exposé de M. LEMOINE, 1^{er} Vice-Président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- D'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2025 de la manière suivante :

Section de fonctionnement / Recettes

Art. 002. (Résultat de fonctionnement reporté)..... **1 462 217.83 €.**

Section d'investissement / Dépenses

Art. 001. (Solde d'exécution de la section d'investissement)..... **- 171 392.62 €.**

Section d'investissement / Recettes

Art. 1068. (affectation minimale)..... **179 632.68 €.**

Le Président,



SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le
Le Président,



Daniel RIGOURD **SEBV**
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

